Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260428-D2026045-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-045

DATE DE CONVOCATION
21 Avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
28 Avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	18
Votants	18

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-sept avril, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Mme Béatrice GRAZIANA qui donne pouvoir à Mme Nathalie PEDROT, M. Thierry GUEGUEN qui donne pouvoir à M. Gaël HAMAYON

Absent : M. Manuel COMBES

M. Gaël HAMAYON a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

2. DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF D'APPUI A L'INGENIERIE LOCALE « FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE »

Par délibération n°2016-038, le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Etablissement Public Administratif d'appui à l'ingénierie locale « Finistère Ingénierie Assistance », établissement créé en 2014 à l'initiative du Conseil départemental.

Finistère Ingénierie Assistance a pour objet d'apporter à ses adhérents une assistance à maitrise d'ouvrage en phase essentiellement pré opérationnelle, dans le cadre de projet d'aménagement, de voirie, de bâtiments ou d'eau et d'assainissement. Cette assistance d'ordre technique, juridique ou financière vise en particulier à aider le maitre d'ouvrage à :

- Clarifier définir et préciser sa commande à un maitre d'œuvre ;
- Mettre en cohérence les objectifs d'un projet et les modalités de sa conception, sa réalisation et sa gestion ;
- S'organiser en termes de conduite de projet.

M. Le Maire représente de droit la commune lors de l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance. Toutefois, il convient de nommer un suppléant pour représenter la commune en cas d'absence de M. le Maire.

M. le Maire propose que M. Jacques BASCOULES, 3ème adjoint en charge des travaux et des réseaux, assume ce rôle de suppléant.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DESIGNE** monsieur Jacques BASCOULES pour représenter, en cas d'absence de monsieur le Maire, la commune à l'Assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire,
Patrick BRIEND

MAIRIE de PORSPODER 29840